

# Le Petit Usania

n°15-Novembre 99 2° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

## Compte rendu de la manifestation spéléologique faite à Pierre-la- Treiche le 26 septembre à l'occasion de la journée « SPÉLÉO POUR TOUS » de l'USAN

Ainsi qu'il avait été annoncé à notre stand à la manifestation *FAITES DU SPORT* au Saint-Sébastien (du 6 au 11 septembre), par le journal (EST-RÉPUBLICAIN éditions de NANCY et de TOUL, des vendredi 24 et samedi 25 septembre), par Radio-France-Nancy-Lorraine (émission du mercredi matin 22 septembre)... nous avons organisé à l'intention de la population non-spéléo, des visites guidées des grottes de Pierre-la-Treiche, encadrées par des spéléos compétents de notre club.

Malgré des conditions météorologiques très défavorables (selon l'article *DANS LA BOUE ET LE NOIR* de l'E.R. éd. de Toul du lundi 27 : « *il tombait des cordes hier en milieu de matinée, mais la pluie ne pouvait délayer* » l'enthousiasme des spéléos amateurs) nous avons accueilli 123 curieux (dont trois ou quatre de la commune et 34 E.E.D.F.) intéressés par une visite et découverte sportive de l'un des 2 circuits spéléologiques et pédagogiques que nous avons

sélectionnés dans les grottes. Nous avons enregistré 157 visites en tout (certains ayant effectué les 2 circuits) : réparties en 23 équipes, ce qui fait une moyenne de 6,8 visiteurs par équipe encadrée en moyenne par 1,4 spéléo. Nous avons également noté la participation de 25 (dont 2 visiteurs) spéléos du club. : N. ANTOINE, J.L. ARNOULD, M. BIRY, P. CARIGI, C. CHAMBOSSE, J. CONTAL, P. CUXAC, S. GOBERT, C. HOULNE, P. HOULNE, J. LEFÈBVRE, P. LIBERT, M. MARTIN, J.L. METZGER, A. NUS, M. PELTIER, C. PREVOT, D. PREVOT, E. PREVOT, B. RAGARU, L. RAGARU, D. TCHOREK, S. VEJUX, E. WEBER et C. WIRTZ.

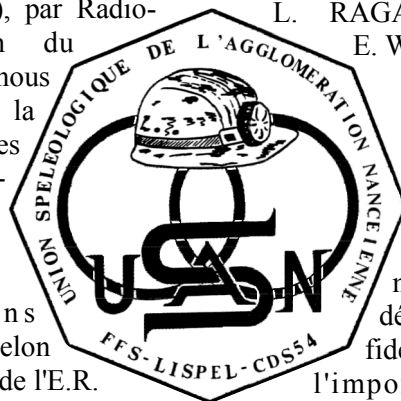
Les personnes (non spéléo), dont de nombreux récidivistes d'années antérieures, qui ont participé à cette manifestation nous ont toutes fait part de leur grande satisfaction et pour nombre d'entre elles le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain. Que nos fidèles soient remerciés. Il faut souligner l'importance considérable en terme d'information et publicité qu'a eue la manifestation *FAITES DU SPORT*, puisque dans la semaine précédant notre journée et avant la parution dans l'E.R. du vendredi 24 de notre annonce, nous avons enregistré plus de soixante réservations. C'est là, pour nous, un argument favorable à une reconduite de ladite

(Suite page 2)

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.



.....  
Directeur de publication  
& Responsable de  
.....  
Imprimeur : USAN - NANCY  
ISSN n°  
.....

(Suite de la page 1)  
manifestation.

Les nombres de visites des grottes sous la responsabilité du club lors des fêtes précédentes furent les suivantes : 72 en 1992, 111 en 1993, 55 en 1994, 84 en 1995, 191 en 1996, 73 en 1997, 144 en 1998, 157 en 1999. Nous avons enregistré cette année plus de visites que l'an passé où nous avons bénéficié d'un temps excellent, sans toutefois atteindre le bilan de 1996.

Rappelons quels sont les bénéfices d'une telle manifestation pour le club :

- le bénéfice financier est faible, compte tenu de l'investissement en moyens humains et matériels, sans être négligeable : 1 618 F.
  - auprès des extérieurs (participants ou non) non-spéléos, cette manifestation constitue une excellente publicité.
  - auprès des autorités publiques (de tutelle ou non), cette manifestation contribue à notre image de marque.
  - pour les nouveaux membres du club, cette manifestation est bien souvent le premier contact avec le milieu souterrain de PIERRE-LA-TREICHE.
  - pour certains de nos membres que l'on voit peu souvent, cette manifestation constitue l'occasion de revoir des amis, voire de respirer l'air des grottes.
  - pour l'ensemble des membres, cette manifestation est l'occasion de se retrouver dans une action commune, de discuter... ce qui est très bon pour la santé morale du club.
  - pour certains de nos ex-membres, cette manifestation est l'occasion de renouer des liens.
- ...

Daniel PREVOT

## À propos du gouffre Berger d'après Fabien DARNE

Par jugement rendu le 13 octobre 1999, le Tribunal Administratif de Grenoble a annulé les articles 1, 2 et 3 ainsi que le premier alinéa de l'article 4 de l'arrêté n°4/1995 du maire d'Engins réglementant la visite du gouffre Berger et annulé l'arrêté modificatif du 30 août 1996. Le CDS-38, le CSR Rhône Alpes et la FFS, grâce à leurs actions, ont ainsi eu gain de cause sur les principaux points litigieux. Les articles annulés concernent :

*Article 1 : L'entrée pour visite du gouffre Berger [...] est soumise à autorisation préalable [...]*

*Article 2 : Cette autorisation sera donnée dans la limite des possibilités du calendrier à toute équipe [...]*

*Article 3 : Chaque équipe sollicitant une autorisation [...] fournit : attestation d'assurance collective [...] et un chèque de caution de 10 000 francs [...]*

*Article 4, 1<sup>er</sup> alinéa : Aucun membre non adhérent du club autorisé ou non inscrit sur la liste nominative fournie ne pourra prendre part à la descente [...]*

Pour ce qui concerne l'annulation de l'arrêté modificatif de 1996, il imposait (à la suite de l'article 3) le certificat de la FFS stipulant que chaque membre était apte à effectuer l'exploration et rajoutait à l'article 6 ter que « *en cas de non respect de l'arrêté [...] la commune se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires [...]* ». L'interdiction de plonger le siphon terminal ainsi que celle concernant les mineurs sont maintenues.

Néanmoins, les parties peuvent faire appel de cette décision dans les 2 mois suivant la présente

## Informations

**Mur d'escalade** : séance hebdomadaire chaque mardi (hors vacances scolaires) de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde au gymnase Provençal (quai René II à Nancy)

**Piscine** : séance hebdomadaire chaque jeudi de 20h30 à 22h15 (horaire bassin : 20h45-22h) pour plongée et natation

lieu : piscine olympique de Nancy-Thermal, Nancy (entrée : 10 F = 1,52 €)

**T-Shirt** : 6 T-Shirts USAN avec photo couleur ont été réalisés et sont vendus 60 F (9,15 €). Envoyez vos photos à

Président : Daniel PREVOT	Festivités : Sylvie GOBERT
Vice-Président : Bruno RAGARU	Jeunes : Jany DESCHIN
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Matériels : Martial MARTIN
Secrétaire : Christophe PREVOT	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND
Act. éducatives : Isabelle PETITJEAN	Piscine : Sylvie GOBERT
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	Plongée : Martial MARTIN
Canyon : Denis DRUMETZ	Promotion : Yann FLEJO
Documentation : Bruno RAGARU	Site Internet : Jean-Luc METZGER
Escalade + mur : Marc BIRY	Adresse site : <a href="http://www.usan.fr.st">http://www.usan.fr.st</a>

## Et la grotte de la Malatière ? par Bruno RAGARU

Suite à la sortie d'initiation organisée le week-end du 16-17 octobre, il apparaît que la grotte de la Malatière (à Bournois) a été récemment entièrement déséquipée. Plus de main courante pour faciliter le passage de vire, plus de barreau d'échelle ou de corde avec boucles pour franchir plus aisément certains passages. Souci écologique ou mesure de sécurité par rapport à un matériel vieillissant en place depuis plusieurs dizaines d'années, il ne reste, de toute façon, plus rien... Il paraît donc important, lors de réelles sorties d'initiation, de se munir d'un matériel de progression afin de ne pas trop exposer les pratiquants.

### Matériel volé d'après François DIEUDONNE

Du matériel de plongée et d'exploration a été dérobé début septembre dans la grotte de Neuvon à Plombières-lès-Dijon (Côte d'or). Si jamais vous entendez parler de ce matériel vous pouvez contacter François au 06.85.25.12.55 ou par courrier électronique à f.dieudonne@saprr.fr.

Liste du matériel dérobé entre le 01/09/1999 et le 04/09/1999 au Neuvon (21) : 4 sacs spéléo rouges (dont trois de marque TSA ; deux marqués SCD, un marqué CDS21, un non marqué), 2 bouteilles de plongées 9 litres jaunes de marque SPIRO dont les numéros sont les suivants : AY77A1919 et AY77A1920, avec robinets DIN, réépreuve du 10/05/1998, 2 bouteilles de plongée de 3,6 litres, type ARS, blanches et noires avec robinets DIN, 2 détendeurs POSEIDON, CYCLON 5000, dont un porte le numéro 3950-802161, avec 2 manomètres flexibles et sorties DIN, 1 détendeur SPIRO, SUPRA XR2, avec manomètre flexible et sortie DIN, 1 détendeur SCUBA, MARK 4, avec manomètre flexible et sortie DIN, et tuyau rouge, 1 phare de plongée de marque SUUNTO, de couleur verte (35W), 1 lampe jaune de marque SUNLIGHT SL4 avec 4 accus cadmium-nickel, 2 paires de palmes MARES PLANA, non chaussantes, une bleue et une blanche, 1 compas de topographie étanche de marque MORIN, jaune, 2 masques de plongée, 1 pince Wolf OBN, 10 kg de plomb en éléments ronds et carrés de 500 g et de 1 kg, 1 échelle spéléo de 10 m, de marque P.ALLAIN, inox, 1 corde de 12 m dynamique, diamètre 10 mm, 1 baudrier spéléo de marque TSA, 1 maillon demi-rond, 1 longe, 11 mousquetons en alliage léger, 1 shunt de marque PETZL, marqué : P.LAUREAU, 1 carnet de topographie de marque TSA, 1 double décimètre de couleur rouge, 2 pochettes à matériel spéléo rouges, 1 marteau d'escalade PETZL, 1 tampon noir PETZL, 1 clé plate de treize, 5 spits, plaquettes et maillons rapides, 2 anneaux de sangle, 2 sac étanches avec carbure et nourritures diverses, 2 paires de chaussons en néoprène, 1 dévidoir de plongée.

### Des nouvelles de la FSCE d'après Olivier VIDAL

Après presque une dizaine d'années d'existence la FSCE (Fédération Spéléologique de la Communauté Européenne) voit une nouvelle phase s'entamer depuis le dernier congrès spéléo européen qui a eu lieu à Lisbonne les 2 et 3 octobre. L'A.G. a élu un nouveau bureau : Président : Andy Eavis (GB), Vice-Président : Juan Carlos Lopes (E), Secrétaire Général : Olivier Vidal (F) et Trésorier : Jean-Claude Thies (L).

Comme cela a été demandé à ce congrès, il est temps d'avoir enfin une fédération européenne efficace et utile aux spéléos européens. La tâche n'est pas facile car comme toute chose nouvelle, elle rencontre des opinions favorables et défavorables. La FSCE rencontre, à une autre échelle, les difficultés rencontrées dans la construction de l'Union Européenne : les nationalismes, l'histoire (!), les différences culturelles et linguistiques, les distances... mais heureusement il y a des choses qui rassemblent. Dans le domaine spéléo, on se rend compte que de plus en plus de dossiers concerne l'ensemble des spéléos européens, mais que, jusqu'à présent, ils ont été résolus chacun dans son coin sans aucune concertation ou presque. Trois exemples :

- **Natura 2000** : Alors qu'il s'agit de directives européennes, chaque fédération nationale a essayé tant bien que mal de gérer ce dossier sans même savoir ce que faisait ses voisins.
- **Assurance européenne** : Tous les spéléos ont besoin d'une assurance couvrant les risques spécifiques spéléos ; seule la FFS a été capable de créer une police d'assurance adéquate jusqu'à présent.
- **Normes CEN sur les matériels** : Si la corde de 9 mm a été réintroduite dans la norme comme pouvant être utilisée en spéléo, et que d'autres types de cordes le peuvent aussi, c'est aussi grâce à un groupe de travail français qui a fait le boulot d'une commission « Tests des Matériels » qui aurait dû exister à cette époque.

Cela montre effectivement que nous allons de plus en plus avoir besoin d'une telle fédération qui sera chargée de gérer les dossiers européens qui se posent à nous. Les deux priorités de la FSCE aujourd'hui sont :

- **la communication**, via une lettre d'information bilingue français/anglais diffusée à toutes les fédérations mais aussi à tous les spéléos qui renverront le bulletin d'inscription. Le numéro Zéro de lancement de « EuroSpeleo » sera diffusé aux deux mille clubs européens.
- **la création de groupes de travail** dans des domaines précis répondant aux fameux dossiers européens et attentes des spéléos. Pour l'instant ces domaines sont : Spéléo-Secours, Environnement, Assurances et Tests de matériels. D'autres domaines pourront apparaître au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

Ces deux points sont des minimums qui permettront de défendre efficacement des positions au niveau européen. Bien sûr on en est au début et tout cela ne se fera pas en un jour. Le premier bilan de cet avancement sera dans deux ans lors de la prochaine A.G. FSCE. D'ici là, d'autres problèmes se poseront également, comme par

## Programme établi lors de la réunion du vendredi 29 octobre

le S 30/10 **encadrement** : au spéléodrome (dans le cadre du centenaire École de Nancy) / resp. : D.PREVOT

le S 30/10 **travaux** : en mines / responsable : Jean-Mary BLIND

le S 30/10 **encadrement** : dans les grottes de Pierre-la-treiche / resp. : Florent MUNIER

du S 30/10 **spéléo et plongée** : dans le doubs

au L 01/11 responsable : Martial MARTIN

le D 31/10 **encadrement** : dans les grottes de Pierre-la-Treiche / resp. : Pascal HOULNE

du L08/11 **encadrement** : stage IUP dans le Doubs (20 stagiaires : réservation des baudriers du club)

au responsable : Bruno RAGARU

Me10/11

le J 11/11 **travaux** : topographie dans les carrières de Sonnières-en-Perthois / responsable : Daniel PREVOT

du J 11/11 **spéléo** : équipement au gouffre Jean Bernard

au D 14/11 responsable : Martial MARTIN

du V 12/11 **encadrement** : collège à Pierre-la-treiche le vendredi et spéléodrome le samedi

au S 13/11 responsable : Cyril WIRTZ

le D 14/11 **initiation** : au Rupt-du-Puits / responsable : Cyril WIRTZ

le S 20/11 **initiation** : grottes de Savonnières-en-Perthois / responsable : Martial MARTIN

le D 21/11 **travaux** : mise en sécurité de la trémie Grotte du CHAOS / resp. : D.PREVOT



Prochaine réunion : Vendredi 26 novembre à 20h au local

### En prévisions

le S 27/11 **encadrement** : au spéléodrome (dans le cadre du centenaire École de Nancy) / resp. : D.PREVOT

le S 08/01 **réunion** : AG du club, réunion mensuelle puis repas costumé (pensez à renvoyer vos inscriptions)

du S 18/03 **travaux** : nettoyage printanier annuel : détagage à Pierre-la-Treiche le samedi et nettoyage du

au D 19/03 Gouffre de la Grimosanté le dimanche / responsable : Daniel PREVOT pour CR-PEPEL

### Et bientôt...

Vous allez bientôt recevoir votre appel de cotisation... Pensez à le remplir rapidement et à le renvoyer au trésorier ou au président. Nous rappelons à tous les membres qui vont nous quitter qu'il est possible de prendre une adhésion en tant que membre honoraire (105 F ou demi-tarif...) afin de toujours recevoir votre mensuel favoris !

### Tarifications pour 2000

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €

Cotisation club USAN simple : 105 F ou 16 €

Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-